

Courrier ARRIVÉE le

27 MARS 2026



**Direction
départementale
des territoires**

Service connaissance des territoires et urbanisme
Bureau planification

Albi, le 24 mars 2026

Affaire suivie par : Arnaud Aldiguier
Tél : 05 81 27 51 02
Courriel : arnaud.aldiguier@tarn.gouv.fr

Monsieur le président,

Par courrier du 16 mars 2026, vous avez sollicité l'avis de la direction départementale des territoires sur le projet de modification simplifiée n°5 du plan local d'urbanisme de la commune de Coufouleux.

Cette procédure de modification simplifiée n°5 a pour objet de modifier le règlement écrit afin d'autoriser la création en zone U de locaux commerciaux de 300 m² de surface de vente.

Au regard du dossier, je vous informe que la modification simplifiée n°5 n'appelle de ma part aucune observation.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération très distinguée.

Le chef du pôle urbanisme


Lionel MADER

Monsieur Paul SALVADOR
Président de la communauté
d'agglomération Gaillac-Graulhet
Técou BP 80133
81 604 GAILLAC Cedex